

DEPARTEMENT
SAONE ET LOIRE
CANTON
SAINT-VALLIER
COMMUNE
SAINT-VALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° A2024_481

Liberté-Egalité-Fraternité

ARRETE DU MAIRE

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture le et publié, affiché, ou notifié le 26/04/2024

Le Maire



Du 25 avril 2024,

Le Maire de Saint-Vallier,

Vu les articles L 2211-1, 2212-1 et suivants, 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par la société SARL MANOSQUE DEMENAGEMENTS, 33 rue Pierre Garcin, 04100 MANOSQUE,

Considérant que le déménagement, 7 rue du Chèvrefeuille, réalisé par la Société SARL MANOSQUE DEMENAGEMENTS, nécessite une réglementation temporaire de la circulation et du stationnement, rue du Chèvrefeuille, les 22 et 23 juillet 2024,

Afin d'assurer la sécurité des usagers,

ARRETE

Article 1 : Le stationnement est autorisé sur le domaine public au véhicule de déménagement, immatriculé EV-474-GA (fourgon 11 mètres) de la société SARL MANOSQUE DEMENAGEMENTS, 7 rue du Chèvrefeuille les 22 et 23 juillet 2024.

Article 2 : La circulation s'effectuera en chaussée rétrécie, rue du Chèvrefeuille, les 22 et 23 juillet 2024.

Article 3 : Une signalisation temporaire matérialisant cette disposition sera mise en place par le pétitionnaire et sous sa responsabilité.

Article 4 : L'organisateur devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour restituer le domaine propre et sera chargé de l'évacuation et de l'élimination des déchets.

Article 5 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de Police de Montceau-les-Mines, la société SARL MANOSQUE DEMENAGEMENT sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie, les jour mois et an que dessus.

Alain PHILIBERT
Maire de Saint-Vallier
Conseiller Départemental

Pour copie certifiée conforme
Alain PHILIBERT
Maire de Saint-Vallier
Conseiller Départemental





